

Réunion des parents des élèves de petite section
mardi 30 janvier 2018

L'évaluation en maternelle & le carnet de suivi des apprentissages



Pourquoi évaluer ?



- Pour **rendre compte** : à l'institution, à la société (« à l'école maternelle, on apprend des choses ! ») ; aux parents (la loi nous fait obligation de vous donner des informations sur la scolarité de vos enfants) ; aux élèves eux-mêmes (il faut qu'ils sachent où ils en sont).

RENDRE COMPTE c'est aussi **METTRE EN VALEUR** : l'évaluation, c'est le moment où il y a quelqu'un qui témoigne de la réussite de l'enfant. C'est aussi simple que ça !

- Pour **se rendre compte**, en tant qu'enseignant, et pouvoir ajuster nos pratiques de classe.

Le cadre institutionnel

La loi de refondation de l'école (8/07/2013) a pour objectif ambitieux de réduire les inégalités et favoriser la réussite de tous ; cela s'est traduit par

- **de nouveaux programmes** mis en place à la rentrée 2015 dont le préambule parle de lui-même : « L'école maternelle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école Maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà. »
- **une évaluation refondée** pour être en adéquation avec les programmes : **une évaluation positive pour favoriser la confiance en soi, l'estime de soi**. Une évaluation qui repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait.

Évaluer positivement c'est...

- poser un regard positif sur chaque enfant
- donner de la valeur à toute production
- valoriser tout progrès
- aider l'élève à prendre confiance en lui



De nouveaux outils

Le carnet de suivi des apprentissages

Un outil pour suivre le parcours de l'enfant, son développement et ses apprentissages à l'école maternelle et qui doit être une vision positive de l'enfant.

Ce qui nous intéresse, ce sont les progrès individuels, **la référence c'est l'enfant** lui-même et non le groupe, ou une quelconque norme.



SYNTHÈSE DES ACQUIS SCOLAIRES À LA FIN DE L'ÉCOLE MATERNELLE			
Compétence	Grande section	Moyenne section	Petite section
1. Langage oral			
2. Langage écrit			
3. Découverte du monde			
4. Activités artistiques			
5. Activités physiques			
6. Activités sportives			
7. Activités musicales			
8. Activités numériques			
9. Activités scientifiques			
10. Activités de découverte			
11. Activités de découverte			
12. Activités de découverte			
13. Activités de découverte			
14. Activités de découverte			
15. Activités de découverte			
16. Activités de découverte			
17. Activités de découverte			
18. Activités de découverte			
19. Activités de découverte			
20. Activités de découverte			
REMARQUES (à compléter par l'enseignant)			
Pour un carnet de compétences individualisées			
Participation aux activités, relations, coopération			
Pour un carnet des progrès de la vie scolaire			
COMMUNICATION AVEC LA FAMILLE			
Nom de l'enfant		Nom de la famille	
Prénoms de l'enfant		Prénoms de la famille	
Date		Date	
Signature		Signature et cachet de l'école	

La synthèse des acquis de l'école maternelle

Imposée au niveau national, elle est renseignée en fin de grande section et s'appuie sur le suivi des apprentissages. C'est avant tout un outil de liaison entre la maternelle et l'école élémentaire.

L'équipe pédagogique a choisi le *Carnet de suivi des apprentissages* des éditions ACCÈS. Il accompagnera votre enfant sur les trois années de la maternelle. Chaque page, quel que soit le domaine, suit une progression de la petite à la grande section. Il vous est remis deux fois par an dont au moins une de manière individuelle.

Un tel outil permet à l'enfant de se dire : « Voilà vers quoi je vais aller ! » ; ça lui donne un projet : « Aller à l'école, c'est aller à l'école pour apprendre à faire ce que je ne sais pas encore faire. »

En conclusion...

Mettre en place une évaluation positive, c'est **valoriser les réussites** et pouvoir dire ce qui est acquis, même si ce n'est pas l'idéal visé. Mais dire d'abord ce qui est positif, cela ne veut pas dire que l'on n'est pas lucide sur ce qui ne l'est pas. On ne masque pas les problèmes, mais on montre qu'il y a des solutions pour en venir à bout.

« Je vis que je réussissais
et cela me fit réussir davantage. »

Jean-Jacques Rousseau